

Avis de constitution

SOCIETE « DIGIPOLIS AFRICA » en abrégé « DPA »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE PARIS VILLAGE, NON
LOIN DE MORNING GLORY INTERNATIONAL SCHOOL, Lot
83, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Nov 2023, et enregistrés au CEPICI le 05 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIGIPOLIS AFRICA » en abrégé «
DPA »

Objet : • Startup De Développement D'application, Web
site Et Logiciels,
• Community Manager,
• Commercialisation D'application Mobiles Et
Web Tiers,
• Intégration De Technologies,
• Formation,
• Diverses Prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE PARIS VILLAGE, NON
LOIN DE MORNING GLORY INTERNATIONAL SCHOOL, Lot
83, Ilot 14

Dirigeant(s) M AIBA STEPHANE GUY MICHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13897 du 28/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°90834/GTCA/RC/2023 du 28/12/2023

